

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Seneffe

Province: Hainaut
 Secteur d'aménagement: LA LOUVIERE - SOIGNIES
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	340	5,3
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	19	0,3
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	38	0,6
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	55	0,9
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	57	0,9
	Terrains à usage industriel et artisanal	284	4,5
	Terrains dévolus au transport	38	0,6
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	0,6	0
	Bâtiments spéciaux	3,5	0
	Sous-total	834	13,1
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	2.525	39,7
	Prés et pâtures	1.745	27,5
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	488	7,7
	Terres vaines et vagues	180	2,8
	Milieux naturels non exploités	3,8	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	18	0,3
	Sous-total	4.960	78,1
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		560	8,8
Total		6.354	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

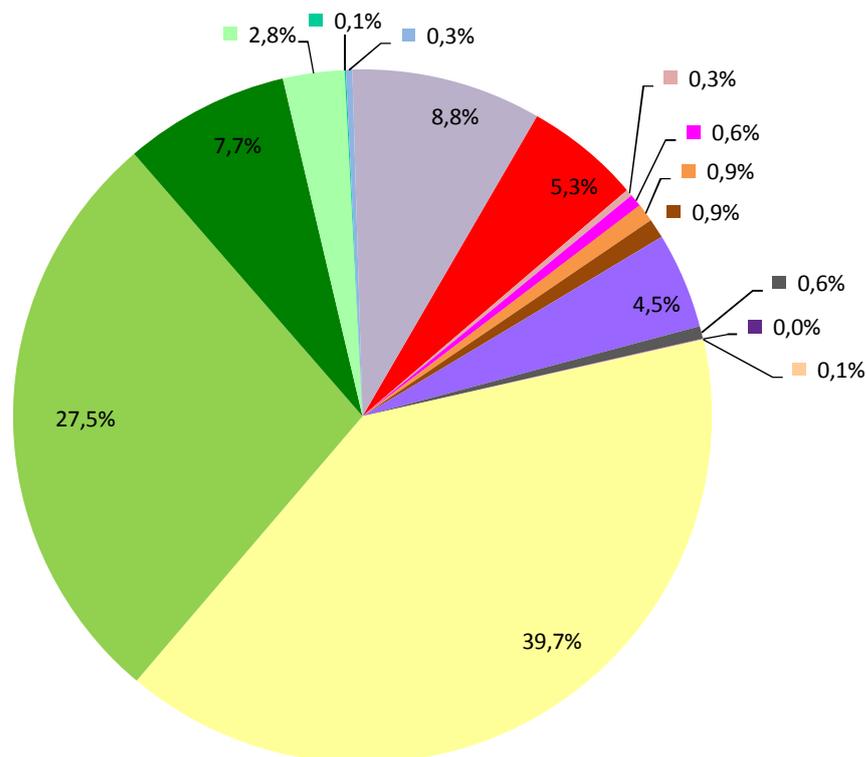
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

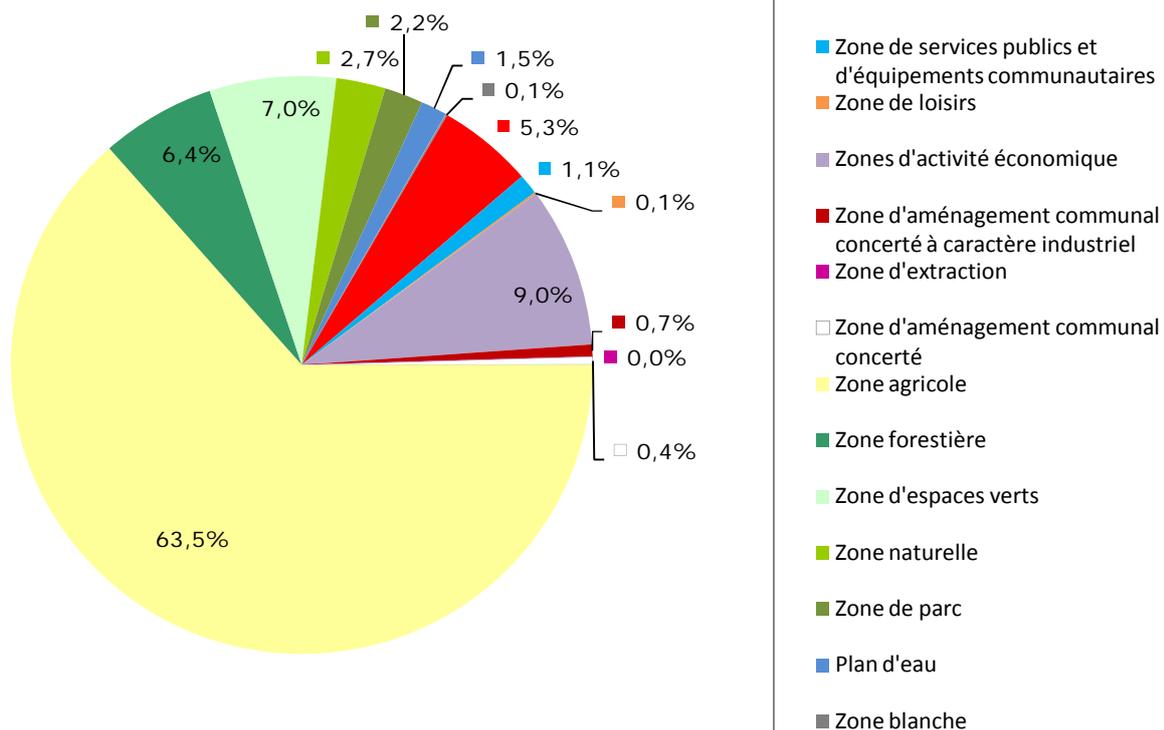


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	339	5,3
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	71	1,1
	Zone de loisirs	6,3	0
	Zones d'activité économique	571	9,0
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	43	0,7
	Zone d'extraction	-	-
	Sous-total	1.030	16,2
Zone d'aménagement communal concerté		28	0,4
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	4.038	63,5
	Zone forestière	404	6,4
	Zone d'espaces verts	446	7,0
	Zone naturelle	174	2,7
	Zone de parc	137	2,2
	Plan d'eau	93	1,5
	Sous-total	5.291	83,3
Zone blanche		5,4	0
Total		6.354	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

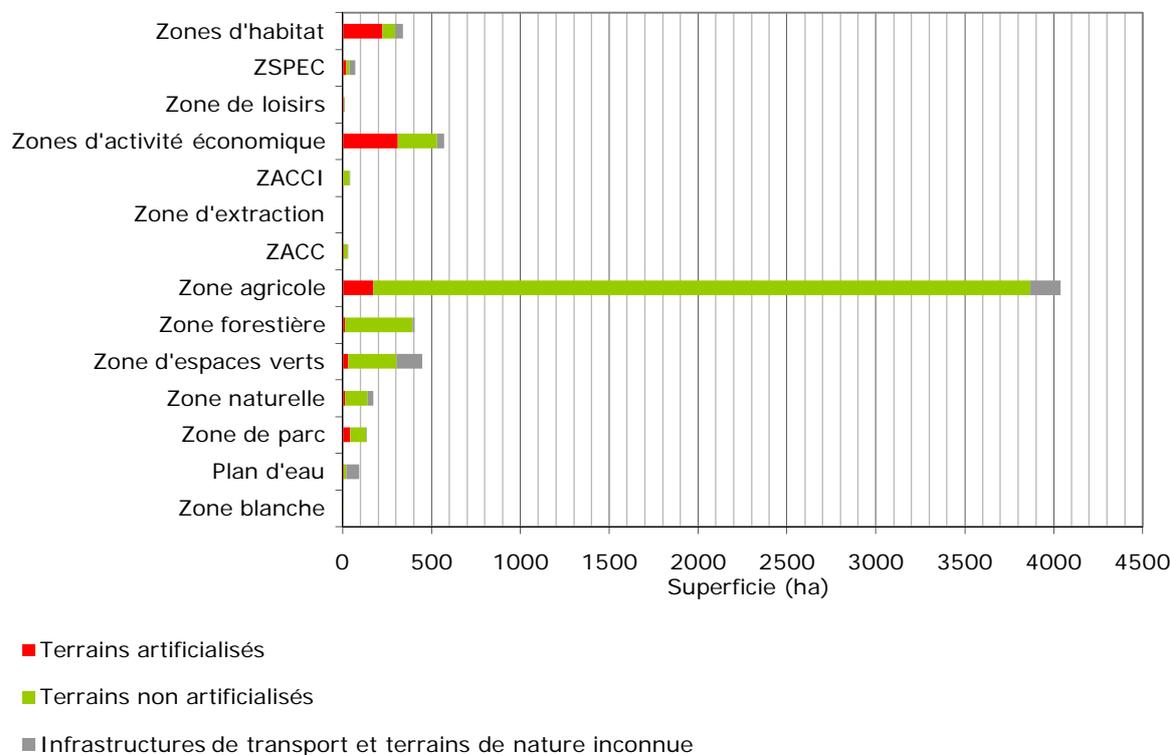
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	224	66,1	70	20,6	45	13,3	339
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	19	26,9	20	28,8	31	44,3	71
	Zone de loisirs	5,6	89,1	0,5	7,7	0,2	3,2	6,3
	Zones d'activité économique	308	54,0	224	39,2	39	6,9	571
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	1,6	3,8	38	87,6	3,7	8,6	43
	Zone d'extraction	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	558	54,2	352	34,2	120	11,6	1.030
Zone d'aménagement communal concerté		3,8	13,5	23	82,0	1,3	4,5	28
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	171	4,2	3.699	91,6	168	4,2	4.038
	Zone forestière	12	3,0	379	93,8	13	3,2	404
	Zone d'espaces verts	31	7,0	271	60,8	144	32,3	446
	Zone naturelle	12	6,7	126	72,7	36	20,6	174
	Zone de parc	41	30,1	91	66,7	4,5	3,3	137
	Plan d'eau	3,6	3,9	17	18,5	72	77,6	93
	Sous-total	271	5,1	4.584	86,6	437	8,3	5.291
Zone blanche		1,5	27,4	1,9	35,1	2,0	37,5	5,4
Total		834	13,1	4.960	78,1	560	8,8	6.354

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



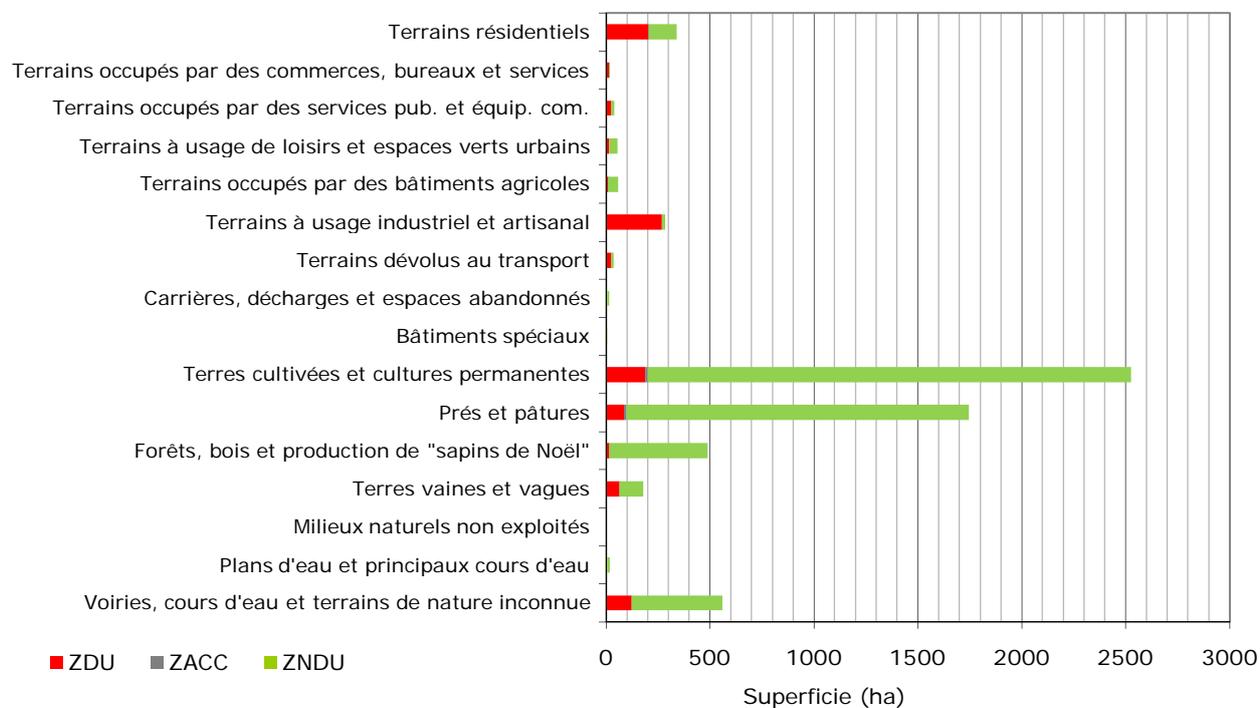
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	205	60,2	3,3	1,0	132	38,8	340
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	16	82,3	0,3	1,7	3,1	16,1	19
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	23	61,8	0,1	0,3	14	37,9	38
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	15	27,9	-	-	39	72,1	55
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	7,7	13,6	-	-	49	86,4	57
	Terrains à usage industriel et artisanal	268	94,3	-	-	16	5,7	284
	Terrains dévolus au transport	23	61,0	-	-	15	39,0	38
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	0,2	35,7	-	-	0,4	64,3	0,6
	Bâtiments spéciaux	1,7	48,5	-	-	1,8	51,5	3,5
	Sous-total	560	67,1	3,8	0,5	271	32,4	834
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	188	7,4	12	0,5	2.324	92,1	2.525
	Prés et pâtures	87	5,0	10	0,6	1.648	94,4	1.745
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	14	2,9	0,2	0	474	97,1	488
	Terres vaines et vagues	64	35,9	-	-	115	64,1	180
	Milieus naturels non exploités	-	-	-	-	3,8	100	3,8
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,4	2,3	-	-	18	97,7	18
	Sous-total	354	7,1	23	0,5	4.584	92,4	4.960
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		122	21,7	1,3	0,2	437	78,0	560
Total		1.035	16,3	28	0,4	5.291	83,3	6.354

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).